

**FRALIB****La Scop, c'est officiel**

L'avis officiel de constitution de la coopérative ouvrière provençale des thés et infusions a été publié. **PAGE 5**

**Fralib.** La constitution de la coopérative de production est désormais officielle.

## La SCOP T.I., c'est bien parti !

■ C'est une nouvelle page de leur histoire que les salariés de l'entreprise de production de thé et d'infusions ont écrit aujourd'hui. Avec la publication dans les colonnes de « la Marseillaise », qui a essayé de coller au plus près à leur lutte, de l'avis de constitution de la coopérative ouvrière provençale de thés et infusions. Autrement dit de la SCOP T.I. qui a procédé à l'élection des membres de sa direction et de son conseil d'administration.

### La philosophie de la coopérative

Après plus de trois années de lutte sur les terrains syndical, juridique et politique contre le géant de l'agroalimentaire Unilever, trois ans d'une lutte exemplaire pour convaincre de la via-

bilité de leur projet élus locaux et membres du gouvernement. Et aussi de la physionomie et de la « philosophie » qu'ils entendaient donner à leur future coopérative de production. Si des soutiens locaux, notamment celui d'Eugène Caselli, alors président de MPM, leur ont été acquis, c'est avant tout, outre la mobilisation sans faille des femmes et des hommes qui y ont cru jusqu'au bout, la solidarité ouvrière, celle du syndicat CGT et de multiples entreprises de la région et du pays tout entier qui a fini par payer. C'est une autre façon de produire, d'autres rapports hiérarchiques, un respect de toute la chaîne de production, qui présidera désormais à l'activité de la SCOP T.I.

G.L.

0825528

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 5 août 2014, il a été constitué, sous la dénomination : **SOCIETE COOPERATIVE OUVRIERE PROVENCE DE THES ET INFUSIONS.**

**Sigle :** SCOP T.I, une Société coopérative ouvrière de production anonyme régie par la loi n° 78-763 du 19 juillet 1978 et les dispositions réglementaires en vigueur.

**Le Siège social est :** Centre de vie AGORA, Bat A, 1<sup>er</sup> étage, Zone Industrielle les Paluds 13685 AUBAGNE cedex.

**L'objet social est :** la production et la commercialisation de thés, infusions et autres produits agroalimentaires ainsi que la prestation de stockage et de logistique de produits et marchandises.

**La durée est :** 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS.

Le capital est variable, le capital initial est de 177 000 € divisé en 3540 parts de 50 € chacune, libéré partiellement, à hauteur de 44 250 €, représentant 885 parts. Il ne peut être inférieur ni à 18 500 € ni, par le jeu de la variabilité, au quart du capital le plus élevé atteint par la Scop depuis sa création.

**Ont été désignés premiers membres du conseil d'administration pour une durée de 4 ans :**

Monsieur CAZORLA Gérard, né le 19 février 1958 à Marseille, demeurant 17, Boulevard Marcel SAUVAIRE, la combe aux chênes - 13190 Allauch.

Monsieur DECUGIS Marc, né le 23 avril 1968 à Toulon, demeurant 350, Route de Sainte Anne - 83740 La Cadière d'Azur

Monsieur FAVA Marc, né le 18 août 1970 à Marseille, demeurant 22 A, montée de l'église - 13950 Cadolive.

Monsieur FLOHIC Yves, né le 20 janvier 1973 à Marseille, demeurant 9, rue Pierre Curie - 83910 Pourrières.

Madame HIDRI Rim, née le 24 août 1976 à Ep Houdh (Tunisie) demeurant Quartier le Camp Long bâtiment B, entrée 2 appart B13 - 83170 Rougiers,

Monsieur LEBERQUIER Olivier, né le 24 juillet 1963 à Le Havre, demeurant 23 chemin des Amphoux N°18 -13013 Marseille,

Monsieur LICCIA Michel, né le 14 octobre 1974 à Aubagne demeurant 1B chemin du pays haut - 83170 Rougiers,

Madame SASSO Marie, née le 21 avril 1957 à Marseille demeurant Les bougainvillies bâtiment 1, 11 avenue du Bousquitier - 13012 Marseille

Monsieur TOZZI Lionel, né le 7 juin 1973 à La Ciotat demeurant 27, rue du général de Gaule - 83470 St Maximin,

Monsieur VENTINO Jean Patrick, né le 6 octobre 1974 à La Ciotat demeurant lieu dit le Ribas - 83470 Ollières

Monsieur VANDENDRIESSCHE Yannick, né le 24 février 1976 à Chalons en Champagne demeurant 84, chemin de la renardière - 13190 Allauch,

La société ACS Sigma, dont le siège social est 118 Avenue Jean Jaurès, 75019 PARIS a été nommée commissaire aux comptes titulaire.

La société FIDAXE, dont le siège social est 1, rue de Rome - 62172 BOUVIGNY BOYEFFLES, a été nommée commissaire aux comptes suppléant.

En vertu d'une délibération du premier conseil d'administration du 5 août 2014, Monsieur CAZORLA Gérard a été nommé Président du Conseil d'Administration pour une durée de 4 ans ; Monsieur DECUGIS Marc a été nommé Directeur Général pour une durée de 4 ans et Monsieur LEBERQUIER Olivier a été désigné directeur général délégué pour une durée de 4 ans .

RCS de Marseille en cours.

Pour avis